

<p align="center">Pièce 6 : Approbation du budget prévisionnel 2020 présenté par Paul Raoult, vice-président, chargé des finances</p>
--

Le budget prévisionnel 2020 est de 3 023 544€. Il est en hausse de 17% par rapport à 2019.

1. Les recettes

Le budget prévisionnel est de 3 023 544€. Il est établi sur les bases suivantes :

Les cotisations des Parcs naturels régionaux ont été établies à l'identique des bases de calcul 2019,

Compte tenu de la création de nouveaux PNRs, le montant des cotisations a évolué de 21 228€ (+1,9% versus 2019). Cette évolution intervient sur les collèges suivants :

- Collège 1 (Parcs) : assiette augmentée de 14 468€ (1 nouveau PNR en 2019).
- Collège 2 (Régions) : + 6 035€ (augmentation pour Nouvelle Aquitaine liée à la création d'un PNR en 2019).
- Collège 3 (Association et Elus) : Ras (pas d'augmentation).
- Collège 4 (Partenaires) : 2 nouveaux membres (club vosgien et Fédération française de spéléologie) = + 726€.

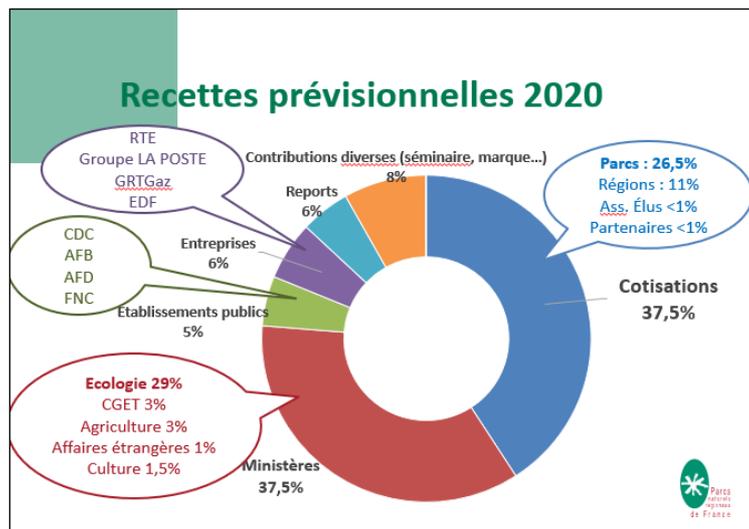
Cotisation spécifique au logiciel EVA pour les Parcs nationaux : 1 000 € par parc (pas d'augmentation) + 5 000 € de droits d'entrée pour les nouveaux Parcs (Parc national des Forêts)

Contribution spécifique pour le déploiement du plan marketing de la marque « Valeurs Parc naturel régional » : 1 900 € par Parc (pas d'augmentation)

Forfait Congrès : 180 € par participants pour trois jours

Ce qui donne les montants suivants :

- Collège 1 (Parcs) : 781 259 €
- Collège 2 (Régions) : 325 867€
- Collège 3 (Associations d'élus) : 483€ par organisme
- Collège 4 (Partenaires) : 7 249€



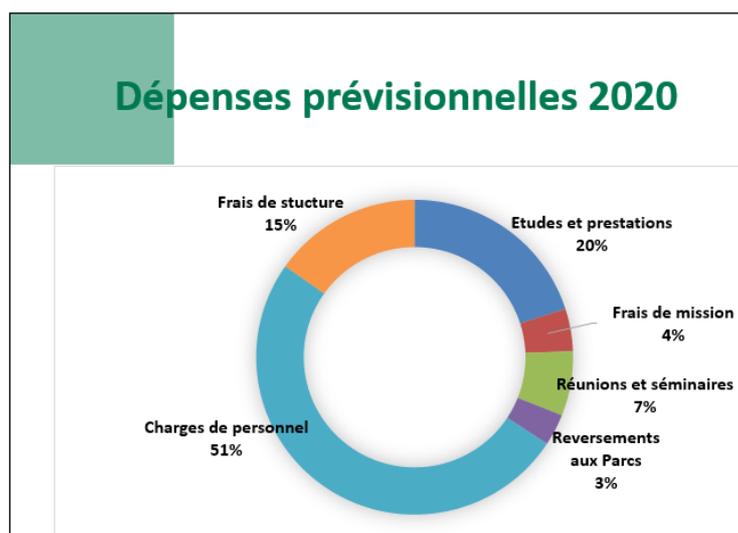
2. Les dépenses

Les **salaires, taxes et charges liées au personnel et aux indemnités et rémunération du Président et 1^{er} Vice-président** représentent 51 % des dépenses. L'effectif est de 19 personnes, avec 16 CDI et 3 détachements de la Fonction publique territoriale.

Les autres postes les plus importants sont les dépenses en **études et prestations** pour 20%.

Les dépenses liées aux frais de réunions et aux séminaires représentent 7% et les missions des élus et de l'équipe de la Fédération 4%.

Les **versements aux Parcs et partenaires** permettent de compléter l'action de la Fédération, dans le cadre de partenariats de mission ou de services, sur différents sujets et représentent 3%.



En conclusion :

Le budget 2020 permet de maintenir un fort niveau d'ambition grâce à votre engagement et au maintien des partenariats financiers dans un contexte de tensions financières.

Le Président soumet au vote le budget prévisionnel de 3 023 544€ établi sur les bases suivantes :

- Les bases de calcul des cotisations des collèges sont identiques à la base de calcul 2019.
- Les cotisations 2020 sont les suivantes :
 - Collège 1 (Parcs) : 781 259 €
 - Collège 2 (Régions) : 325 867€
 - Collège 3 (Associations d'élus) : 483€ par organisme
 - Collège 4 (Partenaires) : 7 249€

RECETTES	Budget 2019	Budget 2020
70. Ventes de prestations		
REVUE PARCS	630	500
74. Subventions d'exploitation		
SUBV. MINISTERE AGRICULTURE	72 442	79 634
SUBV. MINISTERE CULTURE	40 000	45 000
SUBV. CGET	70 000	70 000
SUBV. MINISTERE ENVIRONNEMENT	740 000	898 500
SUBV. MINISTERE AFFAIRES ETRANGERES	25 000	25 000
AGENCE FRANCAISE POUR LA BIODIVERSITE	7 000	7 000
AGENCE FRANÇAISE DÉVELOPPEMENT	46 332	36 889
CAISSE DES DEPOTS	70 000	70 000
FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS DE France	8 588	25 321
756. Cotisations		
COTISATIONS PNR COLLEGE 1	766 791	781 259
COTISATIONS RÉGIONS COLLEGE 2	319 832	325 867
COTISATIONS ASS ELUS COLLEGE 3	483	483
COTISATIONS PARTENAIRES COLLEGE 4	6 524	7 249
758. Contributions volontaires entreprises		
PARTENARIAT EDF	30 000	35 000
PARTENARIAT GRT GAZ	30 000	30 000
PARTENARIAT LA POSTE	20 000	20 000
PARTENARIAT RTE	45 000	45 000
AUTRES PARTENARIATS	30 000	
76. Produits financiers		
LIVRET A	600	600
PRODUITS NETS VALEURS MOBILIERES	600	600
78. Reprise amortissements et provisions		
REPORTS SUBV. D'EXPLOITATION ANTÉRIEURE	130 235	155 644
79. Transferts de charges		
COLLOQUES & SEMINAIRES	97 000	83 950
CONGRES / UNIVERSITE D'ETE	5 500	79 200
MARQUE COMMERCIALE	101 140	116 715
ADHESION EVA	11 000	17 000
FACTURATION DIVERSES		67 132
REMBOURSEMENT FORMATION	1 800	
Total	2 676 497	3 023 544

DEPENSES	Budget 2019	Budget 2020
60. Achats		
PRESTATIONS DE SERVICES	489 882	607 880
ACHATS MATERIELS ET FOURNITURES	39 477	81 846
61. Services extérieurs		
SOUS-TRAITANCE GENERALE	8 207	11 931
LOCATIONS	185 782	182 337
CHARGES LOCATIVES	49 960	38 200
ENTRETIEN ET REPARATIONS	45 003	46 539
ASSURANCES	7 999	6 749
DIVERS	9 815	9 370
62. Autres services extérieurs		
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES	41 270	81 268
PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	7 540	3 600
TRANSPORTS	87 530	93 089
MISSIONS, RECEPTIONS	202 760	190 285
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	34 109	40 817
SERVICES BANCAIRES	3 000	2 646
DIVERS SERVICES EXTERIEURS	8 758	6 539
63. Impôts et taxes		
TAXE SUR LES SALAIRES	69 776	74 768
PARTICIPATION A LA FORMATION	7 919	8 219
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	50	50
64. Charges de personnel		
REMUNERATION	849 257	913 358
CHARGES SOCIALES	399 978	430 168
MEDECINE TRAVAIL - AUTRES CHARGES DU PERS.	8 650	6 663
65. Autres charges de gestion courantes		
REVERSEMENT PNR	51 898	51 365
REVERSEMENTS PARTENAIRES	33 500	74 023
68. Dotations aux amortissements, provisions et engagements		
DOT AMORTIS IMMOB INCORPORELLES	2 000	2 009
DOT AMORTIS IMMOB CORPORELLES	27 197	27 118
DOT. PROV. POUR CHARGES	5 120	32 647
Total	2 676 497	3 023 544